

Rapport d'activités

2025-2026



**PRÉSENTÉ À
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE**

27 et 28 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

Présentation.....	4
Composition du conseil d'administration.....	6
Assemblées générales.....	7
Comités de travail 2025-2026.....	8
Faits saillants de l'année.....	8
Mot de la présidence du C.A.....	10
Reconnaissance et financement.....	11
Travaux avec le SACAIS.....	14
Représentations.....	15
<i>Les droits, ça se défend collectivement!</i>	17
Appuis mobilisations membres et allié.e.s.....	21
Vie interne.....	21
Communications.....	22





Crédit photo : Mouvement d'Éducation Populaire Autonome de Lanaudière (MÉPAL)



Crédit photo : Réseau Solidarité Itinérance du Québec

PRÉSENTATION

L'année 2025-2026 passera sans doute à l'histoire comme une des plus difficiles dans l'histoire, non seulement pour les organismes en défense collective des droits, mais pour l'ensemble de l'action communautaire autonome et même au-delà. En fait, tout au long de l'année, ce sont tous les contre-pouvoirs de la société qui ont été attaqués et fragilisés par une pluie de projets de loi.

Cette évolution ne se voit pas qu'au Québec. Si en raison de sa mission et de ses principaux mandats, le RODCD intervient surtout face au gouvernement québécois, il a également pris connaissance des lois fédérales limitant aussi les libertés démocratiques qui peuvent avoir un impact sur certains de nos membres. Nous constatons également cette tendance bien évidemment aux États-Unis, mais également dans plusieurs autres pays tant en Europe qu'ailleurs dans le monde.

Ce portrait sommaire place le cadre dans lequel le RODCD et l'ensemble du mouvement communautaire autonome ont dû évoluer. S'il est fréquent qu'un plan d'action soit modifié en cours d'année par un élément de conjoncture qui modifie légèrement les plans, cette année se caractérise par une adaptation constante aux événements qui a forcé le RODCD à prendre des décisions rapides.

Le tout a débuté avec le dépôt du projet de loi 1 au début octobre. Ce projet de loi constitutionnel contenait des clauses qui menaçaient la capacité d'agir des syndicats et des organismes communautaires, notamment. Le RODCD a participé à la vaste coalition coordonnée par la Ligue des droits et libertés. Le RODCD a décidé, comme d'autres organisations, de ne pas présenter de mémoire, mais a collaboré à certaines actions de la coalition.

De tous ces projets de loi, c'est certainement le projet de loi 7 qui a surtout retenu l'attention du RODCD. Nous décrivons plus loin tout le travail fait sur ce dossier, mais il est clair que cette attaque à l'autonomie et au financement de nos membres est rapidement devenue un dossier prioritaire pour le RODCD.

Toutes ces attaques ont créé une dynamique de rapprochement entre les différents mouvements sociaux. De nouvelles coalitions se sont rapidement mises sur pied et le thème de la convergence des luttes est revenu d'actualité. Il faut remonter à plusieurs années avant de voir autant de collaboration entre le mouvement syndical et le mouvement communautaire, par exemple. L'idée d'une grève sociale a de nouveau été mise de l'avant par plusieurs acteurs. Le RODCD a appuyé ces initiatives.

C'est toutefois le mouvement "Communautaire à boutte", qui, de par sa nature, a eu le plus d'impact sur le plan de travail du RODCD. Lorsque nous avons voté pour notre semaine de grève en mai dernier, le RODCD pensait être le seul acteur à mobiliser sur la question du financement des organismes communautaires cette année. La campagne "Engagez-vous pour le communautaire" venait de se terminer, et les blessures que laissait la fin abrupte de cette campagne ne laissaient pas présager un retour rapide d'une lutte unitaire de l'ensemble de l'action communautaire autonome.

Le mouvement Communautaire à boutte s'est rapidement développé et une première prise de contact a eu lieu en janvier après que nous ayons appris qu'ils voulaient tenir deux semaines de grève à la fin mars. La rencontre visait à faire connaissance et voir à la possibilité de coordonner nos semaines d'actions respectives. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'une collaboration plus étroite s'est mise en place.

À l'interne, l'équipe de travail a connu de nouveaux changements et a dû travailler en sous-effectif une partie importante de l'année. C'est le poste de responsable aux communications et à l'analyse qui a connu des changements cette année. Audréanne Smith nous a quitté à la fin du mois de juin. Le RODCD a vécu la difficulté de trouver une nouvelle personne et a dû faire deux affichages de poste avant de la trouver. Au terme du processus, Ève Xinidakis s'est jointe à l'équipe début novembre.

Ce retard à trouver une troisième personne a évidemment eu un impact sur le travail à l'automne et à occasionné un retard sur certains éléments du plan de travail qui, couplé avec les éléments de conjoncture dont nous avons fait mention plus haut, n'a pas été complètement rattrapé dans le courant de l'année. Mentionnons la sortie tardive des outils de mobilisation pour la semaine de grève en février malgré le fait que l'équipe a augmenté (avec l'accord du CA) ses heures de travail pendant une dizaine de semaines de décembre à février.

L'équipe actuelle du RODCD est composée de :

Sylvain Lafrenière

Coordonnateur

Mathieu Francoeur

Responsable à la mobilisation et à l'éducation populaire

Ève Xinidakis

Responsable aux communications et à l'analyse politique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé idéalement de 9 personnes, soit 8 représentant.e.s d'organismes membres et d'un membre de l'équipe de travail.

Le conseil d'administration doit autant que possible refléter une diversité régionale et sectorielle. C'est dans cette optique que nos règlements prévoient la répartition suivante entre les organismes membres : 2 regroupements ou organismes nationaux, 2 regroupements régionaux, 2 organismes de base et deux postes ouverts à tous les paliers.

Le conseil d'administration a été composé de seulement cinq organismes membres cette année. Ce n'est pas la première fois qu'il y a des sièges vacants au CA, mais il faut bien admettre que la situation commence à être préoccupante. D'autant plus que deux des membres actuels en sont à leur dernier mandat.

Lors de l'assemblée générale de mai 2025, les personnes suivantes ont été élues :

- Julie Antoine (CFVF)
- Line Lecours (Promotion Handicap Estrie)
- Catherine Gendron (MAC Trois-Rivières) (3^e et dernier mandat)

Les autres membres du conseil d'administration sont :

- Patrick Morin (CTTAE) (3^e et dernier mandat)
- Nathalie Cerutti (ATTAM)

Lors de sa première rencontre, le conseil d'administration a nommé l'exécutif suivant pour l'année 2025-2026 :

- Catherine Gendron (présidente)
- Nathalie Cerutti (vice-présidente)
- Patrick Morin (secrétaire)
- Line Lecours (trésorière)

Le conseil d'administration a tenu 10 rencontres en 2025-2026. Celles-ci se sont tenues les : 22 avril, 15 mai, 19 juin, 3 septembre, 23 octobre, 3 décembre, 21 janvier, 18 février, 12 mars et 24 mars.

En plus du suivi des nombreux dossiers tout au cours de l'année, mentionnons l'apport important de Nathalie et Patrick au comité des ressources humaines pour tout le suivi du processus de sélection du poste de responsable aux communications et à l'analyse ainsi que les deux rencontres que le CA s'est ajouté afin d'effectuer le travail menant à une politique de gouvernance complète pour le RODCD. Encore une fois, il faut souligner l'énorme travail de Patrick Morin en amont de ces rencontres pour bien nous préparer.

Finalement, mentionnons que Catherine Gendron a poursuivi son travail de représentation lors des rencontres du SACAIS.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2025

Cette année, nous avons décidé de revenir à un rythme plus régulier avec la tenue de deux assemblées dans l'année. D'autant plus que nous voulions commencer les préparatifs pour le prochain congrès qui aura lieu à l'automne 2026. À la suggestion d'une majorité de membres, nous avons adopté la formule d'une rencontre en deux avant-midi, plusieurs personnes trouvant difficile une journée complète en rencontre virtuelle.

Assemblée générale annuelle des 21 et 22 mai 2025

La participation pour cette AGA a encore été bonne. 85 personnes provenant de 75 groupes membres ont pris part à l'assemblée. À cela, il faut ajouter deux groupes observateurs et sept personnes, dont l'équipe de travail, pour faire les présentations, l'animation, etc.

Assemblée générale régulière du 16 décembre 2025

La participation pour l'assemblée générale régulière du 16 décembre a été encore meilleure. 96 personnes représentant 94 groupes membres étaient présentes. À cela, il faut ajouter 9 groupes observateurs, faisant de cette rencontre l'une des plus grosses en terme de participation du RODCD. Nul doute que la conjoncture, avec notamment le dépôt du projet de loi 7, a contribué à cette très bonne participation.

Lors de cette assemblée, nous avons fait des présentations des projets de loi 1 et 7 suivies d'une période de discussions. Nous avons ensuite présenté la semaine de grève et de mobilisation de février, alors que chaque région a pu brièvement présenter sa mobilisation prévue. Par la suite, nous avons tenté d'adopter un code de procédures pour nos assemblées et déposé un code d'éthique pour le bon fonctionnement de notre regroupement. Les membres ont eu quelques mois pour regarder le document et soumettre des amendements. L'assemblée s'est terminée par un retour sur le congrès du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et des informations concernant les dossiers en cours avec le SACAIS.

COMITÉS DE TRAVAIL 2025-2026

Pour soutenir l'équipe de travail et le conseil d'administration dans la réalisation du plan d'action, le RODCD se dote de comités de travail. Ceux-ci ont formellement un pouvoir de recommandation, mais dans les faits, ils jouent un rôle important dans le processus de décision des positions, dans la réalisation des actions et des campagnes du RODCD et pour la réalisation de mandats donnés à l'équipe et au C.A. Ils font souvent un travail de réflexion et de soutien nécessaire afin de bien soutenir et alimenter les positions prises par le regroupement selon les enjeux rencontrés. Deux de ces comités sont statutaires et les autres, s'il y a lieu, sont en fonction de la conjoncture et des priorités de l'année.

Merci aux membres qui se sont impliqués !

Comité négociation :

Le comité négociation a connu sa plus faible participation des dernières années. Les regroupements nationaux ont été invités à participer à plusieurs reprises via l'infolettre notamment. Quelques personnes ont finalement annoncé leur participation en toute fin d'année. Seulement trois rencontres ont eu lieu dans l'année. Toutefois, notons que dans le but d'échanger et de consulter le plus largement possible. Le RODCD a participé à une rencontre des regroupements nationaux organisée par le MÉPACQ en décembre. Il a lui-même organisé une rencontre avec les regroupements nationaux le 10 mars dernier.

Ont participé au comité cette année :

- Geneviève Tremblay-Racette (TROVEPO)
- Michael Bizarro (MASSE)
- Louise Paré (MTC)

Comité mobilisation :

Le comité de mobilisation a tenu quatre rencontres dans l'année. Les membres ont contribué à la réflexion et à l'élaboration du plan de mobilisation de la campagne "Les droits, ça se défend collectivement!" et aussi à la planification des actions de la semaine de grève et de mobilisation. Pour ce qui est de la participation, elle a été particulièrement faible cette année. Pour le moment, et ce jusqu'à la confirmation ou l'infirmité de cette nouvelle pratique à l'AGA de 2026, seul-e-s les représentant-e-s d'organismes régionaux (regroupements, tables, caucus) peuvent participer au comité de mobilisation.

Donc, les membres du comité pour 2025-2026 ont été :

- Gabriel Grégoire-Mailhot (TROVEP Estrie)
- Sylvain Bergeron (LASTUCE pour la coalition régionale Saguenay Lac-St-Jean)
- Naélie Bouchard-Sylvain (RÉPAC 03-12) (a quitté en cours d'année)
- Mathieu et Ève ont organisé et animé les rencontres.

FAITS SAILLANTS DE 2025-2026

AVRIL - MAI

- Assemblée générale annuelle
- Dépôt et adoption du projet de Loi 98 sur la loi électorale

ÉTÉ

- L'équipe du RODCD se trouve à nouveau réduite.

SEPTEMBRE

- Congrès *Voir Loin* du RQ-ACA

OCTOBRE

- Dépôt du projet de loi 1 – Loi constitutionnelle

Ce dépôt amorce une série de projets de loi attaquant les libertés démocratiques

NOVEMBRE

- Dépôt du projet de Loi 7
- Participation à la grande manifestation unitaire du 29 novembre

DÉCEMBRE

- Assemblée générale régulière du 16 décembre
- Mémoire conjoint RODCD – RQACA – AQRIPH

JANVIER

- Action député.e.s contre le projet de loi 7

FÉVRIER

- Semaine de grève et de mobilisation de la DCD
- Lancement du Portrait de la DCD

MARS

- Lettre d'appui et actions ultimes contre PL7
- Amorce de discussions avec le gouvernement et le RQ-ACA, Càb et la TNDCD

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU C.A.

L'année 2025-2026 aura été l'une des plus difficiles pour les organismes en défense collective des droits et pour l'ensemble du mouvement communautaire autonome. Tout au long de l'année, une succession de projets de loi et de décisions gouvernementales est venue fragiliser les contre-pouvoirs sociaux, remettre en question les libertés démocratiques et accentuer la pression sur les organismes communautaires.

Dans ce contexte, le RODCD et ses membres ont dû constamment s'adapter et réagir rapidement. Le dépôt du projet de loi 1, puis surtout du projet de loi 7, a marqué un tournant important en s'attaquant directement à l'autonomie et au financement des organismes communautaires. Face à ces menaces, nous avons multiplié les représentations politiques, les actions de mobilisation et les collaborations avec plusieurs mouvements sociaux afin de défendre notre capacité collective à agir et à revendiquer.

Cette année a également été marquée par une importante convergence des luttes. Le mouvement Communautaire à boutte a permis de raviver une mobilisation unitaire forte autour du financement, de la reconnaissance et de l'autonomie de l'action communautaire autonome. Cette solidarité entre les organismes, les syndicats et les mouvements sociaux nous rappelle que nos luttes sont intimement liées.

Malgré les défis, les organismes en défense collective des droits ont continué de jouer un rôle essentiel pour défendre les droits des personnes marginalisées et lutter contre les inégalités sociales. Le travail accompli cette année témoigne de la force, de la résilience et de l'engagement de notre mouvement.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées au sein du RODCD – membres, militant·e·s, équipe de travail et conseil d'administration – pour leur détermination et leur solidarité dans cette année particulièrement exigeante.

Plus que jamais, nous devons continuer à faire front commun pour défendre notre autonomie, obtenir un financement à la hauteur de nos missions et construire une société fondée sur la justice sociale et le respect des droits humains.

Solidairement,

Catherine Gendron,
Présidente du RODCD

RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT

Comme on l'a vu dans l'introduction, la reconnaissance et le financement de la défense collective des droits ont de nouveau été fragilisés cette année. Ce qui frappe en premier lieu est la désinvolture et le manque de transparence avec laquelle le gouvernement a procédé. Jamais, par exemple, le RODCD n'a été informé et encore moins consulté sur le projet de fusion entre le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) et le Fonds québécois d'initiative sociale (FQIS).

La réponse des ministres Chantal Rouleau, France-Élaine Duranceau et de la sous-ministre adjointe Guylaine Marcoux a invariablement été de ne pas reconnaître nos craintes. Pour elles, le projet de loi prévoyait le transfert des programmes du FAACA dans le nouveau Fonds, incluant le programme de promotion des droits, tout simplement.

Si le RODCD obtient une rencontre avec la sous-ministre, Chantal Rouleau, elle, ferme la porte. Elle annule la rencontre prévue le lendemain du dépôt du mémoire, alors que notre délégation était sur place à Québec. Nous tentons des relances et demandons à nos membres de faire pression sur les député-e-s. Les communications demeurent rompues.

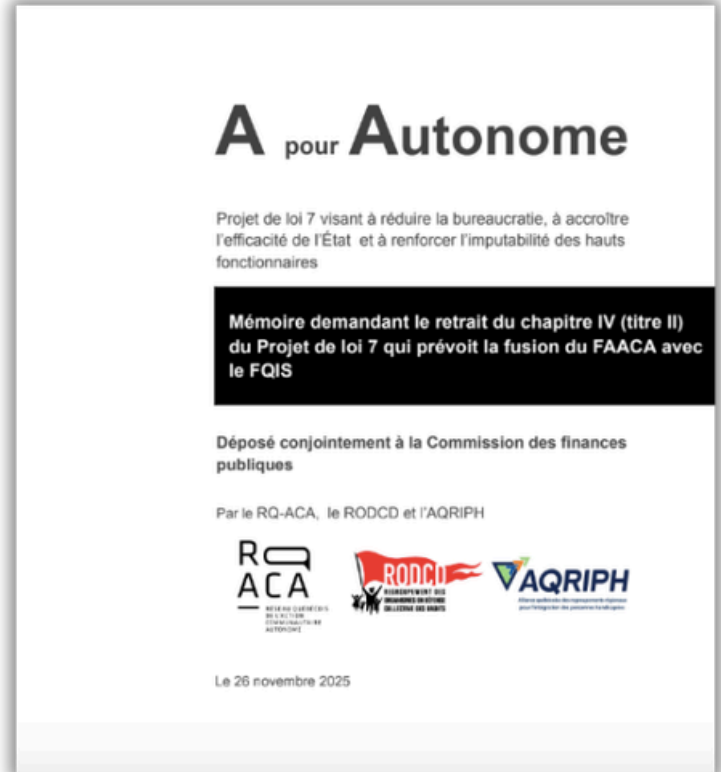
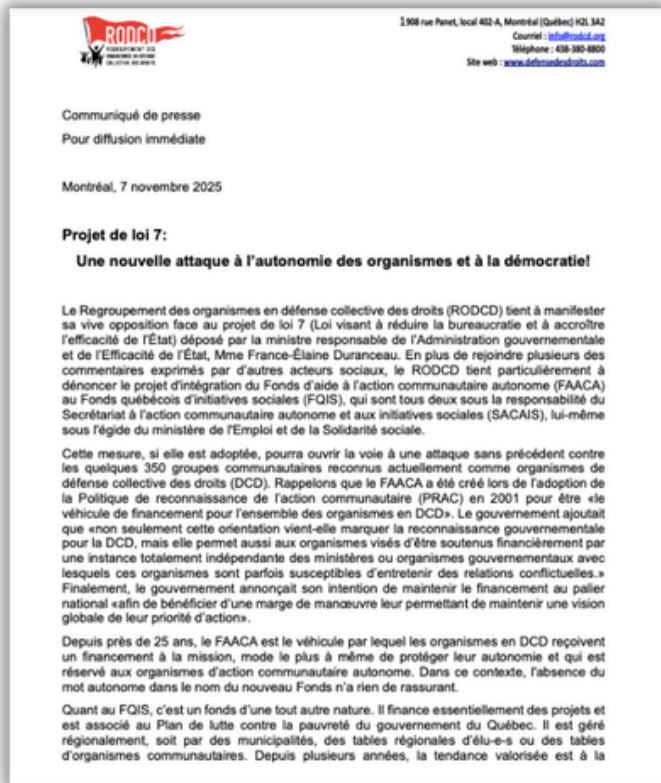
Lors de notre semaine de grève et de mobilisation, le retrait du projet de fusion est ajouté à nos grandes revendications. Malgré le succès de participation de cette semaine, la ministre a continué d'être aux abonnés absents. On peut dire qu'à partir de ce moment, les relations entre le RODCD et la ministre sont tombées au plus bas. Le RODCD s'est tourné vers les partis d'opposition en communiquant à différentes reprises avec ses homologues de Québec solidaire, du Parti, québécois et du Parti libéral du Québec.

Un premier débloquage survient la semaine suivant les actions du 13 mars et l'envoi d'une lettre d'appui signée par plus de 300 organisations. Notons également qu'à cette occasion le RODCD réussit à faire parler de lui dans les grands médias. La nouvelle attachée politique communique enfin avec nous pour organiser une rencontre qui aura lieu, sans la présence de la ministre, le 19 mars.

Au même moment, à la suite d'une rencontre avec les regroupements nationaux, le RODCD officialise son appui à la campagne *Communautaire à boutte* et accélère ses tentatives de prise de contact avec les porte-paroles du mouvement. Nous apprenons qu'au même moment des discussions sont en cours entre Communautaire à boutte, le RQ-ACA et la TNDC. Assez rapidement, le RODCD se joint au groupe et la revendication sur le retrait de la fusion des Fonds est ajoutée aux revendications portées conjointement.

De nouvelles rencontres ont lieu, cette fois avec la directrice de cabinet de Chantal Rouleau, qui vont culminer par une rencontre avec la directrice de cabinet de la nouvelle première ministre Christine Fréchette le 28 avril. Cette rencontre nous laisse espérer au moins une réponse partielle à nos demandes communes, mais aux dernières nouvelles, nous sommes toujours en attente.

Enfin, malgré les rumeurs d'une sortie à l'automne, nous sommes toujours en attente du cadre de référence.

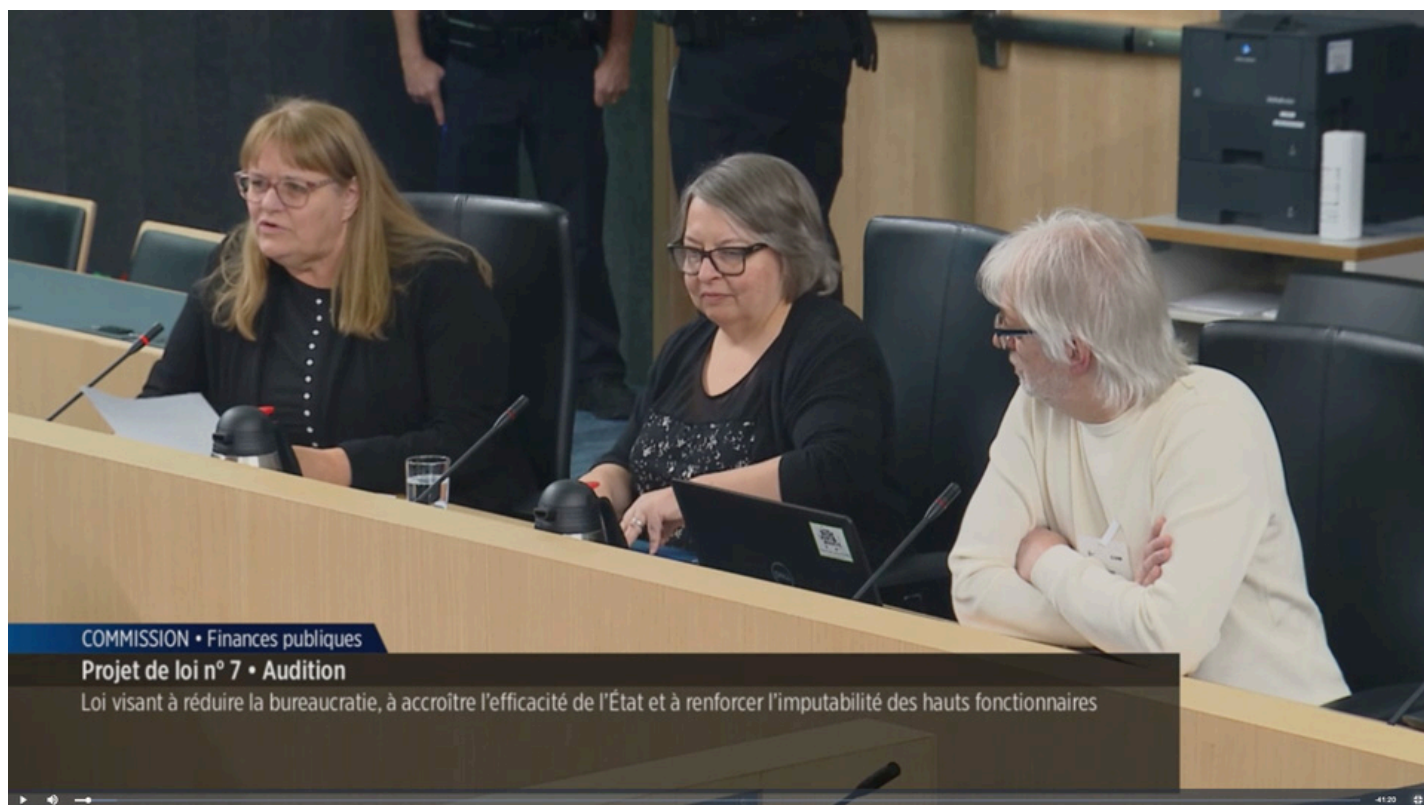


PROJET DE LOI 7

L'annonce du projet de fusion entre le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) et le Fonds québécois d'initiative sociale (FQIS), dans le cadre du vaste projet de loi 7 (Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître la visibilité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires), a jeté une douche froide dans les relations entre le RODCD et le gouvernement, particulièrement avec la ministre responsable de l'action communautaire, Mme Chantal Rouleau.

Le RODCD a appris la nouvelle par les médias lorsque le projet de loi a été rendu public. Ce manque flagrant de transparence de la part du bureau de la ministre et des hauts fonctionnaires a été maintes fois critiqué dans nos représentations qui ont suivi. Le RODCD s'explique encore mal comment les responsables du MESS et le bureau de la ministre ont pu penser que nous allions accepter leur discours à savoir qu'il ne s'agissait que d'une simple réforme administrative.

Après avoir demandé une rencontre avec la ministre et obtenu une rencontre avec la nouvelle sous-ministre, nous avons demandé à être entendus en commission parlementaire. Cette demande nous a été refusée, la consultation se faisant encore sur une courte période et sur invitation seulement.



Grâce à la solidarité d'un groupe membre (L'AQRIPH) qui lui avait été invité, nous avons tout de même pu déposer un mémoire que nous estimons solide. Lors de cette présentation, la ministre Duranceau a semblé ouverte à l'idée d'entendre des amendements, mais pas à retirer le projet de fusion. Notons également que 87 mémoires ou lettre d'appuis avaient été envoyés en soutien à notre mémoire conjoint avec le RQ-ACA.

Le RODCD a toutefois décidé de continuer de demander le retrait du projet de fusion et a poursuivi ses actions en ce sens. Une campagne visant les député-e-s de l'Assemblée nationale a été lancée avant les Fêtes et s'est poursuivie en janvier: plus de 102 lettres provenant de 42 groupes ont été envoyées. La demande du retrait du projet de fusion a été ajoutée à nos grandes revendications et a été mentionnée lors de la conférence de presse qui lançait la semaine de grève et de mobilisation dans la première semaine de février.

Nous avons suivi le déroulement de l'étude par article du projet de loi en étant en contact avec les partis d'opposition. Le cheminement était lent, mais a été accéléré par l'abandon par la ministre de deux sections importantes. Lors de l'étude sur la section nous concernant, la ministre n'a montré aucune ouverture à des amendements et encore moins à l'idée de retirer les articles en question.

Nous avons poursuivi nos représentations jusqu'à la dernière minute. Lors de rencontres avec le bureau de Chantal Rouleau, son équipe a enfin compris l'importance de ce dossier pour nous, mais c'était trop peu trop tard. Ultimement, France-Élaine Duranceau a fermé la porte à toute modification.

Le RODCD a répondu à l'appel de la Ligue des droits et libertés et s'est joint à la vaste coalition s'opposant au projet de loi 1. Nous avons participé aux rencontres du 30 octobre et du 13 novembre et avons été impliqués un temps au comité préparatoire à la conférence de presse qui faisait connaître l'étendue de l'opposition à ce projet de loi.

Nous avons fait une présentation à nos membres lors de l'assemblée générale de décembre. Nous avons également régulièrement partagé l'information et appuyé les actions de la coalition par le biais de nos infolettres et de nos réseaux sociaux. Le RODCD avait décidé, comme d'autres organisations, de ne pas présenter de mémoire contestant la légitimité de la démarche du gouvernement.

L'ampleur du travail des derniers mois nous a forcés à être moins actifs dans cette campagne pendant un certain temps. Nous avons toutefois fait un récent retour à la coalition et avons participé à la rencontre du 20 avril dernier. Nous participons actuellement aux derniers efforts en vue d'empêcher l'adoption de ce projet de loi.



TRAVAUX AVEC LE SACAIS

Ce fut une année particulière avec le SACAIS. Au départ, les dossiers que nous pouvions traiter avançaient lentement. Au printemps, le SACAIS nous avait annoncé qu'il n'y aurait pas de longue discussion prévue sur les conventions à venir. En l'absence d'un nouveau cadre normatif, ils ne pensaient pas apporter de modifications importantes aux conventions.

L'autre dossier important pour nous, était la sélection des nouveaux organismes. Ces dernières années, le RODCD a été critique de certains des choix faits par le SACAIS. Nous avons cherché à avoir plus d'influence dans le processus. Nous ne cherchions pas à être partie prenante de la décision finale concernant les groupes finalement financés, mais nous voulions pouvoir faire des recommandations. Pour cela, nous avons besoin de la liste des organismes qui ont déposé une demande formelle. Le SACAIS a demandé un avis au service juridique en disant que cela pourrait être considéré comme des informations confidentielles. On attend toujours la réponse malgré nos nombreuses relances.

Lors de la réunion de janvier, le SACAIS nous a finalement transmis la liste des organismes financés qui sont au nombre de sept. Ce sont les derniers prévus dans l’enveloppe du PAGAC actuel. Pour la suite, il n’y a pas d’engagement du gouvernement à financer de nouveaux organismes.

De notre côté, nous avons bien sûr informé le SACAIS de toutes les démarches que nous faisons sur PL7 dans le cadre de notre campagne de mobilisation. Le SACAIS s’est montré intéressé par notre portrait du financement des groupes en DCD et une présentation du document sera organisée.

Dès le mois de novembre, nous avons essayé d’en savoir plus le plan concernant les nouvelles conventions, mais sans succès. Le SACAIS nous a informés qu’ils devaient attendre le budget avant de savoir à quoi s’en tenir. Nous avons informé nos membres de la situation, particulièrement lorsque des rumeurs laissaient entendre que le budget serait déposé en avril.

Finalement, le budget a été déposé le 18 mars, ce qui laissait au SACAIS le temps de préparer les conventions dans les délais habituels. Toutefois, une surprise nous attendait avec l’annonce d’une convention de deux ans seulement.

Rencontres: 23 avril 2025, 4 juin 2025, 5 novembre 2025, 14 janvier 2026, 25 février 2026, 8 avril 2026

REPRÉSENTATIONS

CONGRÈS DU RQ-ACA

Le RODCD a participé au Congrès “Voir loin” du RQ-ACA qui s’est tenu à Trois-Rivières du 16 au 18 septembre 2025. Cette rencontre a réuni près de 200 délégué.e-s provenant de plusieurs secteurs et régions du Québec. L’objectif était de réfléchir collectivement à l’avenir de l’action communautaire autonome dans un contexte de crises multiples et de montée des droites.

Pour l’occasion, le RODCD avait mobilisé une délégation presque complète soit: Sylvain et Mathieu de l’équipe de travail ainsi que Line Lecours et Patrick Morin du conseil d’administration. Dans le but d’alimenter le développement des prochaines orientations politiques et organisationnelles du RQ-ACA, cinq grands thèmes avaient été retenus. Les sujets étaient: Solidarités communautaires et lutte unitaire, fondations et philanthropie, vers un nouveau PAGAC, une loi pour l’ACA? et bâtir un RQ-ACA plus inclusif.

Mentionnons qu’à travers les ateliers et les moments en plénière, les participant.e-s ont pu entendre des présentations de chercheurs et chercheuses et autres personnes-ressources.

COMITÉS DU RQ-ACA

COMITÉ INTERSECTORIEL

Le comité intersectoriel est l'un des comités les plus importants du RQ-ACA. Il regroupe la majorité des regroupements qui agissent comme interlocuteur vis-à-vis leur ministère d'attache. Il a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels afin d'intervenir stratégiquement et collectivement sur ceux-ci. De fait, il soutient souvent le conseil d'administration dans l'analyse des dossiers liés à la reconnaissance et au financement.

En 2025-2026, le comité a poursuivi la collecte d'informations sur les cadres normatifs et les programmes des différents ministères. Ses analyses ont servi à informer les membres du RQ-ACA sur différents enjeux intersectoriels et à alimenter le conseil d'administration sur les dossiers à aborder lors des rencontres avec la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire (DPLPAC) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Le comité s'est réuni à 6 reprises cette année. La représentation du RODCD est faite par Sylvain Lafrenière, coordonnateur.

COMITÉ ÉVALUATION PAGAC

Le comité a travaillé essentiellement à mettre en œuvre une démarche d'évaluation du PAGAC. Pour l'aider dans cette démarche, le comité avait le soutien et l'expertise en évaluation du Centre de formation populaire.

En 2025-2026, ses travaux ont principalement porté sur la préparation, la tenue et le suivi d'un atelier au congrès du RQ-ACA ainsi que sur l'élaboration, l'administration et l'analyse d'un sondage auprès des organismes d'ACA. Il a aussi amorcé une analyse des nouveaux programmes de financement à la mission mis sur pied dans le cadre du PAGAC.

Le comité s'est réuni à 6 reprises. La représentation du RODCD a d'abord été assumée par Sylvain Lafrenière puis un transfert de dossier a été effectué et c'est Ève Xinidakis qui assure le mandat depuis février 2026. Elle a contribué à la validation du rapport détaillé des résultats du sondage ainsi qu'à la fiche synthèse.

COMITÉ LOI SUR L'ACA

Ce comité travaille actuellement à préparer les outils nécessaires pour une discussion large au sein du mouvement sur la pertinence de demander l'adoption d'une loi en ACA. Il est actuellement en attente d'un avis juridique sur la question d'un statut juridique distinct pour les organismes d'ACA.

Le comité s'est réuni à 5 reprises, mais la majorité de ces rencontres ont eu lieu avant le Congrès de septembre dernier. La représentation du RODCD a d'abord été assumée par Audréanne Smith. Sylvain Lafrenière a pris le relais après le départ de celle-ci.

COMITÉ AD HOC PLAN ÉLECTORAL

Le comité ad hoc sur le Plan électoral participe activement à la mise en œuvre du plan et des actions pour les élections provinciales d'octobre 2026. Son mandat est de développer des revendications pour le milieu ainsi que de compléter et participer à mettre en œuvre le plan d'action.

Depuis sa création en janvier 2026 le comité s'est réuni à 3 reprises. C'est Mathieu Francoeur qui assume la représentation du RODCD.

**LES DROITS, ÇA SE DÉFEND
COLLECTIVEMENT!**

La campagne *Les droits, ça se défend collectivement* s'est poursuivie en 2025-2026. Les revendications étaient celles-ci :

- **Octroyer 155 millions \$** supplémentaires annuellement pour la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés. Cette somme tient compte des coûts supplémentaires de 1,4 million \$ reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- **Inclure un mécanisme permanent d'indexation** basé sur l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Pour 2025-2026, nous demandons 3,6%
- **Réclamer l'établissement d'un processus transparent** pour accueillir les groupes en attente de financement et demander que leurs besoins soient mieux documentés ainsi que revendiquer l'ajout d'une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.
- **Le retrait du chapitre 4 du projet de loi 7** qui menace l'indépendance des organismes en DCD. (Rajoutée en cours d'année.)



Notre semaine de grève rotative et de mobilisation pour la DCD a été un succès de participation: des dizaines de groupes avaient un mandat de grève, des centaines d'organismes ont participé aux différentes actions et activités et ce, dans 12 régions au Québec !

Le Zoom de mobilisation pré-semaine du 15 janvier a réuni plus de 100 personnes. Plus d'une centaine d'organismes se sont appropriés l'action téléphone/courriel rouge et notre matériel de mob a inondé les réseaux sociaux. Nous avons créé du nouveau matériel de mobilisation (guide, tract, calendrier affiche et visuels) que nous avons diffusé dans les actions et par la poste aux groupes.

De la conférence de presse du dimanche à la dernière action du vendredi en Abitibi, en passant par les deux actions à Montréal (dont une organisée par quelques groupes et la permanence) et les appuis reçus de nos alliés, la DCD a réussi sa plus importante opération de visibilité depuis longtemps. De plus, la couverture médiatique a été assez complète dans plusieurs régions. Une mascotte inattendue a fait son apparition dans plusieurs actions : la marmotte.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
QUÉBEC- CHAUDIÈRES- APPALACHES	MAURICIE/ CENTRE-DU- QUÉBEC	MONTREAL	OUTAOUAIS	ABITIBI (TOUTE LA SEMAINE)
ESTRIE	ACTION TÉLÉPHONE/ COURRIEL ROUGE		MONTREAL	
LANAUDIÈRE				
BAS-ST-LAURENT				
SAGUENAY-LAC- ST-JEAN				



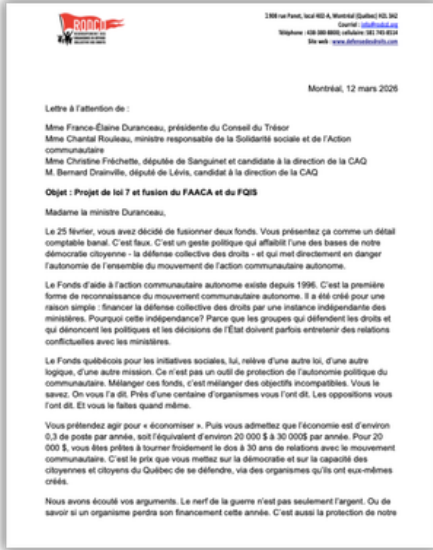
Notre appel aux élu-e-s était :
On vaut plus que des tapes dans le dos !



Crédit photo : Réseau Solidarité Itinérance du Québec

En mars, nous avons lancé un appel aux groupes afin d'organiser des actions pour contrer l'adoption du Projet de loi 7 : il y a eu des mobilisations à Montréal, Gatineau, Joliette et Drummondville. Nous avons créé un nouveau modèle de collant spécialement pour l'occasion. De plus, 300 organisations ont signé une lettre envoyée aux ministres responsables et aux candidat-e-s à la chefferie.

Dans le cadre de la suite de la tournée de mobilisation et d'éducation populaire, des rencontres en présence ou en ligne ont eu lieu avec le Bas-St-Laurent (15 avril), à Montréal (17 avril), dans Lanaudière (23 avril) et en Outaouais (24 avril). Les deux sujets discutés étaient la mobilisation pour la campagne et la philanthropie.





PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS THÉMATIQUES

L'équipe du RODCD a organisé des activités en ligne d'information et d'échange avec les groupes sur des enjeux et thématiques internes et externes. Pour 2025-2026, nous avons présenté ces sujets-ci: Projet gouvernance (9 avril), Rencontre pré-AGA (7 mai), Balado sur l'autonomie (21 octobre), Lancement du portrait de la DCD (25 février) et Budget et conventions (24 mars).

RELANCE D'UNE CAMPAGNE AU RQ-ACA

Le RODCD a poursuivi son implication avec le RQ-ACA pour une campagne unitaire en vue des élections d'octobre 2026 via le comité « élections » créé en janvier 2026. Ce comité a travaillé sur un plan d'action et une plateforme de revendications. Il prépare la campagne électorale de l'automne.

AUTRES ACTIVITÉS DE CONCERTATION

Un comité a été créé pour mettre en pratique la revendication sur les coûts supplémentaires en lien avec l'accessibilité. Au congrès de 2023 et à l'AGA 2024 du regroupement, des propositions avaient été votées à ce sujet. Le comité, regroupant des membres du secteur, s'est réuni dans l'objectif de développer un argumentaire, produire de la documentation et penser à des représentations et des actions pour promouvoir cette revendication. La première étape a été la création d'un sondage auprès des groupes en DCD qui sera diffusé bientôt.

Aussi, le RODCD a continué à participer à la Coalition Mon OSBL n'est pas un lobby à l'intérieur d'un comité de travail dont l'objectif est de relance la mobilisation des groupes contre un éventuel nouveau projet de loi. Diverses actions ont été préparées dans la dernière année et seront lancées dans le cadre de la campagne électorale.



Au nom des membres du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), j'atteste que mon OSBL n'est pas un lobby.

Parce que lorsque nous rencontrons des personnes élues et des fonctionnaires, c'est pour porter la voix des organismes en défense collective des droits dans un objectif de justice sociale.

tjpoeb.org/campagnes/lobby

APPUI MOBILISATIONS MEMBRES ET ALLIÉ.E.S

Toujours dans l'optique d'augmenter la visibilité de notre organisation et de soutenir les luttes des groupes en DCD, nous avons participé, avec ou sans notre bannière et nos dossards, à différentes actions lors de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, pour la Journée des locataires, à une manif et un lancement du FRAPRU, aux activités de lancement du manifeste du Collectif, au lancement de l'historique du MASSE, à une journée sur la démocratie du CFP et de Ripostes, à une activité de la CDPJQ pour le 50^e de la Charte, à un zoom de mobilisation du MEPACQ, à une manif du Front antifasciste populaire, à la grande manif unitaire du 29 novembre et à une action de Main rouge et du FRACA Montréal.



Nous avons aussi appuyé le mouvement Communautaire à boutte et participé à plusieurs rencontres larges en ligne et à la grande mobilisation du 2 avril dernier à Québec.

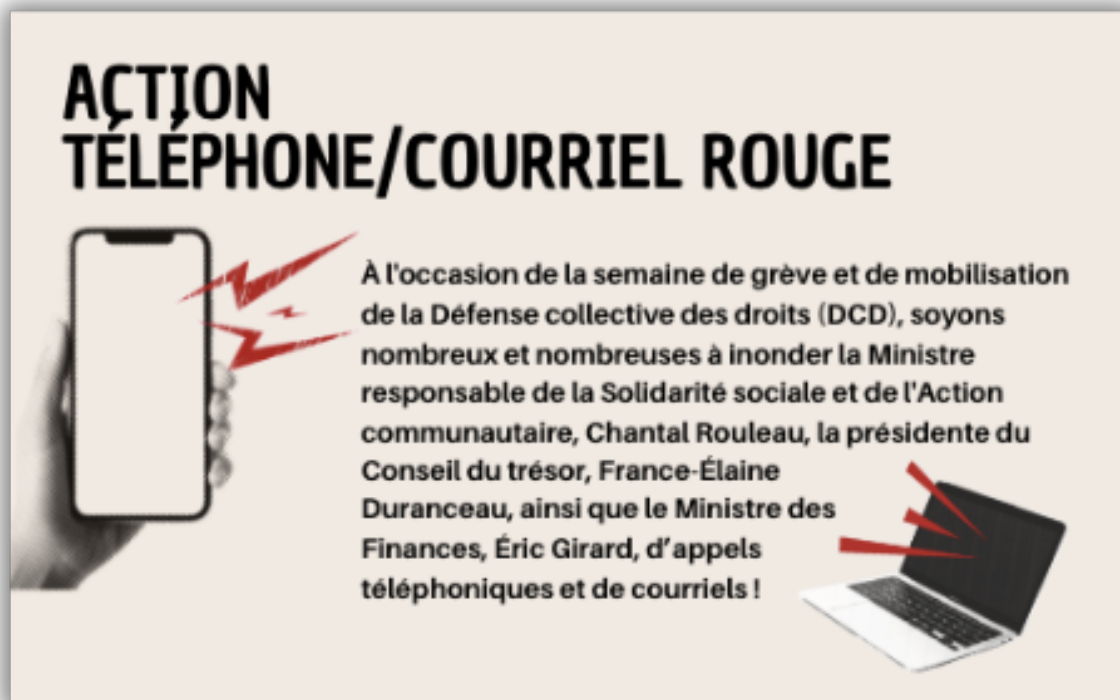
VIE INTERNE

Cette année, le RODCD a accueilli quatre nouveaux membres, soit le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), la Fédération des locataires d'habitation modique du Québec (FLHLMQ), le Regroupement des organismes en DI/TSA de la Mauricie et l'AQDR Shawinigan. Nous soulignons aussi le retour de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN). Mentionnons tout de même qu'un certain nombre d'organismes n'ont pas payé leur cotisation l'an dernier et pourraient perdre leur statut de membre. Le fonctionnement du renouvellement des cotisations est dans une période de transition que nous n'avons pu compléter cette année à cause des nombreux enjeux sur lesquels nous avons dû agir.

Pour une troisième année, le RODCD a tenu un rôle de promoteur et d'accompagnateur pour les groupes qui veulent entamer une démarche. Ce volet de financement du SACAIS vise à aider les organismes en DCD qui ont des besoins ou des enjeux liés à la gouvernance, à la gestion, à la reddition de comptes ou à des transitions. Quatre groupes ont déposé une demande dans la dernière année et ont obtenu du financement : ils ont reçu entre 6000\$ et 15 000\$. Plusieurs autres groupes nous ont contacté pour obtenir de l'information, pour évaluer leur situation et certains ont même entamé les démarches sans déposer officiellement. Il y a toujours des fonds disponibles pour la prochaine année.

COMMUNICATIONS

Cette année, nous avons continué nos efforts d'accroître la reconnaissance de la défense collective des droits dans l'imaginaire collectif et dans l'espace médiatique. Dans cette optique, nous avons tenu une semaine d'action et de grève pour la défense collective des droits, en coordonnant les efforts de communication à l'échelle du Québec autour de nos revendications et des enjeux actuels de la DCD. Dans ce contexte, nous avons enregistré notre infolettre la plus consultée, les instructions pour l'action Téléphone rouge atteignant un taux d'ouverture de 70 %.



**ACTION
TÉLÉPHONE/COURRIEL ROUGE**

À l'occasion de la semaine de grève et de mobilisation de la Défense collective des droits (DCD), soyons nombreux et nombreuses à inonder la Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, la présidente du Conseil du trésor, France-Élaine Duranceau, ainsi que le Ministre des Finances, Éric Girard, d'appels téléphoniques et de courriels !

Cette mobilisation a permis de générer une importante visibilité médiatique, avec au moins 43 retombées dans les médias (articles, radio et nouvelles). Nous avons également profité de cette occasion pour annoncer la publication prochaine du Portrait de la DCD, un document visant à approfondir la compréhension des enjeux de financement, qui sera distribué gratuitement à l'ensemble de nos groupes membres.

Nous avons aussi élargi notre présence sur les médias sociaux en ajoutant Instagram à nos canaux de communication, ce qui nous permet de renforcer notre visibilité et de diversifier nos stratégies de diffusion. Nous avons utilisé Instagram pour rappeler à nos membres et alliés les manifestations à venir, partager nos communiqués de presse ainsi que diffuser des articles et publications importantes, entre autres.



6 communiqués de presse :

7 novembre : **Projet de loi 7**

30 novembre : **Manifestation** (conjoint)

2 décembre 2025 : **Projet de loi 7** (conjoint)

1er février 2026 : **Semaine de la DCD**

13 mars 2026 : **Projet de loi 7**

19 mars 2026 : **Réaction au budget**



34 envois d'infolettres

moyenne d'ouverture de **56.2%**

baisse de **0.8%** depuis l'an dernier

477 destinataires, hausse de **58**

Début d'utilisation :

27 janvier

14 publications *Instagram*

15 934 vues

169 followers



256 publications *Facebook*
moyenne de **4,9** par semaine

5 019 interactions

hausse de **3619** depuis l'an dernier

213 535 vues, hausse de **162 135** vues

24 485 visites, hausse de **13 755** visites

2 984 followers, hausse de **608**



2 conférences de presse :
2 décembre 2025 : Projet de loi 7
(conférence conjointe)
1er février 2026 : Semaine de la
défense collective des droits



Nos publications les plus consultées cette année portaient sur les nombreux projets de loi à caractère autoritaire déposés par le gouvernement, notamment les projets de loi no 1 et no 7 (communiqué de presse, vidéo de l'Assemblée nationale, pétition).



Le projet de loi no 7 a d'ailleurs été au cœur de presque toutes nos communications durant la deuxième partie de l'année. Les efforts liés à la dénonciation de la fusion du FAACA au FQIS ont été soutenus par plusieurs infolettres visant à informer nos membres des implications de cette mesure et à inviter nos membres ainsi que nos alliés à participer à des actions stratégiques. De nombreuses communications visant à interpeller les ministres Rouleau, Duranceau et Girard ont été entreprises à ce sujet, notamment par l'entremise d'une lettre ouverte signée par plus de 300 groupes.

Les différentes mobilisations de l'année ont mis en lumière l'importance de maintenir une diversité de réseaux et d'outils de communication. Selon les besoins et les contextes, nous avons parfois fait appel à l'expertise de Bête féroce et de Cision afin d'assurer la diffusion de nos messages. À d'autres moments, nous avons privilégié nos listes internes de journalistes, nos plateformes de communication et, lorsque nécessaire, des réseaux de mobilisation directe afin de relayer rapidement des informations urgentes. Ces approches complémentaires nous ont permis de renforcer notre capacité de mobilisation et d'adapter nos communications aux réalités du moment.

PORTRAIT DU FINANCEMENT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS



Au cours de cette année très chargée et pleine de rebondissements, le RODCD a lancé un projet sur lequel il travaillait depuis quelque temps, soit le Portrait du financement de la défense collective des droits. Isabelle Reid a travaillé à partir des données du SACAIS des trois dernières années disponibles. Nous avons ajouté un portrait par région au portrait par secteur présenté lors du congrès de 2023.

Ce document se veut un outil de visibilité tant pour les membres que pour nos alliés et les élu-e-s. Le lancement du document a été fait le 15 janvier lors du Zoom de mobilisation pour la semaine de grève. La version imprimée sera envoyée gratuitement aux membres avant les élections. Mentionnons finalement qu'une présentation du document a été faite à l'équipe du SACAIS en mai.

PORTRAIT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

LE FINANCEMENT

Portrait de la DCD | 2025

BREF RETOUR SUR L'HISTORIQUE DU FINANCEMENT

2009-2010 → 287 groupes financés en DCD

- 161 groupes = moins de 50 000 \$
- 83 groupes = entre 50 001 \$ et 70 000 \$

A
U
S
T
È
R
I
T
É

0\$

Durant la période d'austérité, 41 groupes ont fermé leur portes et seulement 24 ont rejoint le secteur de la DCD.

Bien que les montants des seuils planchers soient insuffisants, leur instauration a permis à plusieurs d'éviter la fermeture.

Notons qu'avec l'arrivée des seuils planchers, 37 groupes avaient rejoint la DCD lors du premier portrait.

2018-2019 → 20,6% de hausse pour tous les groupes

2019-2020 → Instauration des seuils planchers



Crédit photo : Trovep de l'Estrie



Crédit photo : Association des groupes d'éducation populaire autonome (AGÉPA) Centre-du-Québec